Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Société du parc industriel du centre du Québec

Rapport annuel 1989-1990

Québec

91-05522/

Le contenu de cette publication a été rédigé
par le Conseil de la conservation
et de l'environnement

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Le générique masculin est utilisé
sans discrimination et uniquement
dans le but d'alléger le texte

Dépôt légal — 4e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-551-14290-3
ISSN : 0711-0022

© Gouvernement du Québec

Monsieur Jean-Pierre Saintonge
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du parc industriel du centre du Québec pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1990.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie,

Gérald Tremblay

Québec, juin 1990

Monsieur Gérald Tremblay
Ministre de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société du parc industriel du centre du Québec (art. 17), nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 1990.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

La présidente du conseil d'administration,

Nicole D. Gélinas

Bécancour, juin 1990

Table des matières

La Société du parc industriel du centre du Québec 9

Son mandat 9

Son fonctionnement 9

Ses installations 9

Le conseil d'administration 11

Le personnel de direction 13

Le message de la présidente du conseil d'administration 15

Le rapport du directeur général 17

Les résultats financiers 17

Les activités industrielles 17

Les activités de l'ingénierie 17

Le rapport du vérificateur et les états financiers 19

La Société du parc industriel du centre du Québec

Son mandat

La Société du parc industriel du centre du Québec est un organisme du gouvernement du Québec créé en 1968 par une loi de l'Assemblée nationale. L'article 2 décrit son mandat principal : favoriser l'essor économique du centre du Québec en aménageant une partie du territoire de la Ville de Bécancour afin d'y établir un parc industriel et de le pourvoir de toutes les installations qui peuvent être requises pour assurer son développement.

La Société considère également de son devoir de gérer les activités du parc et de fournir aux entreprises déjà installées les services nécessaires à leur fonctionnement.

Concrètement, la Société favorise l'établissement de nouvelles entreprises permettant ainsi d'augmenter l'activité économique régionale par la création directe et indirecte de nouveaux emplois.

Son fonctionnement

La Société assume, à l'intérieur de ses services d'administration générale et financière, des services reliés directement aux besoins des entreprises manufacturières, tels : les réseaux d'aqueduc, d'eau industrielle, d'égouts et de rues, l'éclairage de rues, les installations portuaires...

Ses installations

La Société du parc industriel du centre du Québec peut compter sur plus de 4 000 hectares de terrain à des fins industrielles et commerciales. Elle est propriétaire d'environ 3 000 hectares.

Près de 30 % du territoire industriel se situe entre l'autoroute 30 et le fleuve Saint-Laurent. Cette section du parc possède déjà toutes les infrastructures de base nécessaires à l'implantation d'entreprises industrielles. Environ 630 hectares de terrain sont actuellement occupés par de grandes entreprises.

Le conseil d'administration
(au 31 mars 1990)

Madame Nicole D. Gélinas
Présidente du conseil
Présidente de Aspasie inc.
Saint-Barnabé-Nord

Monsieur Jean-Paul Savoie
Vice-président du conseil
Vice-président et directeur général
des Meubles Daveluyville
Daveluyville

Monsieur Bernard Demers
Agriculteur
Sainte-Cécile-de-Lévrard

Monsieur Maurice Guillemette
Président de Maurice Guillemette inc.
Bécancour

Monsieur Maurice Lavallée
Administrateur
Pierreville

Monsieur Jules Pinard
Président de Pinard et Lavergne, assurances
Bécancour

Monsieur Christian L. Van Houtte
Vice-président de l'Aluminerie de Bécancour inc.
Montréal

Le personnel de direction

Pierre Clouâtre
Directeur général

André Villeneuve
Secrétaire exécutif

Jean-Guy Chouinard
Directeur de l'exploitation portuaire

Serge Girard
Directeur de l'ingénierie

Danielle Hébert
Directrice des finances

Gilles Julien
Directeur du marketing

Siège social
1000, boulevard Arthur-Sicard
Bécancour (Québec)
G0X 1B0

Téléphone :(819) 294-6656
Télécopieur :(819) 294-9020

Message de la présidente du conseil d'administration

Malgré les appréhensions de plusieurs économistes québécois anticipant une récession marquée au Québec, le développement du Parc industriel et portuaire de Bécancour n'a accusé aucun ralentissement pour l'année 1989-1990. De plus, les perspectives de développement pour la prochaine année semblent très positives.

Au cours de l'année qui se termine, certains projets d'implantations industrielles, initiés au cours des années précédentes, ont vu leur parachèvement. Ainsi, HydrogénAL II procédait à la mise en production de son usine d'hydrogène gazeux au cours de l'été 1989, et l'usine de production de magnésium de la compagnie Norsk Hydro Canada inc. a pu démarrer sa production en novembre 1989.

Deux projets d'agrandissement d'usines ont débuté cette année et devraient être terminés au cours de la prochaine année. De plus, trois petites entreprises dont l'activité principale est reliée directement à l'industrie lourde se sont implantées dans le parc industriel.

Tous ces travaux de construction ont nécessité des investissements de près de 400 millions de dollars pour l'année 1989 et ont procuré de l'emploi, variant entre 1 000 et 2 500, aux travailleurs de la construction.

Au cours de l'année 1989-1990, les membres de la Société se sont longuement interrogés sur l'esthétique du Parc industriel et portuaire de Bécancour. Compte tenu de la position de prestige qu'occupe ce parc et qu'il convient non seulement de maintenir, mais d'améliorer son image de marque, la Société a accordé un contrat à une firme spécialisée pour réaliser une étude sur les sujets suivants :

- L'élaboration d'un plan d'aménagement paysager pour l'ensemble du territoire de la Société et plus spécialement dans les corridors visuels que constituent les voies de circulation;
- L'élaboration d'un plan d'aménagement paysager de la zone de services de la Société;
- L'étude de la réglementation d'urbanisme, afin d'assurer une qualité supérieure au plan de l'esthétique, de la construction et de l'aménagement extérieur des industries;
- La préparation d'un plan de lotissement et d'aménagement d'une zone réservée aux industries légères, dont la clientèle principale est déjà implantée dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour.

La Société prévoit procéder à l'aménagement paysager du parc en plusieurs phases, et l'année 1990-1991 devrait voir se concrétiser une première phase.

Pour la prochaine année, il est prévu que quelques projets d'implantations industrielles devraient venir s'ajouter à ceux déjà en cours et ainsi maintenir le développement du Parc industriel et portuaire de Bécancour.

En conclusion, nous voudrions souligner la contribution de messieurs Michel Adam et Jean-Guy Paré, qui ont oeuvré au sein du conseil d'administration pendant 10 ans et 3 ans respectivement, faisant preuve de dévouement dans l'exécution de leur fonction et leur soutien à la réalisation des objectifs de la Société. Enfin, nous avons accueilli messieurs Maurice Guillemette et Christian L. Van Houtte au sein du conseil d'administration, nouveaux membres sur qui la Société peut compter pour l'élaboration et la poursuite des objectifs de développement du Parc industriel et portuaire de Bécancour.

La présidente du conseil d'administration,

Nicole D. Gélinas

Rapport du directeur général

En 1989-1990, la Société s'est appliquée à consolider ses actifs, suite aux investissements majeurs qu'elle avait consentis au cours de l'année précédente. Les résultats financiers obtenus démontrent que les prévisions budgétaires étaient réalistes et que la Société progresse vers l'atteinte de ses objectifs d'autofinancement.

Les résultats financiers

En 1989-1990, la Société a généré des revenus qui rencontrent, quasi en totalité, les revenus anticipés. En effet, les revenus d'opération, excluant les éléments exceptionnels, se sont chiffrés à 4,56 millions de dollars, soit une augmentation de 2,5 % sur l'année précédente. Cette augmentation s'explique principalement par le début des opérations de la compagnie de magnésium Norsk Hydro Canada inc. et par le développement d'un nouveau créneau, soit l'exportation de bois de construction vers l'Europe. Ces nouvelles activités ont fait augmenter le trafic portuaire de façon significative, générant une augmentation des droits portuaires de 28 %. L'achalandage a aussi augmenté de 28 % pour atteindre 1,4 million de tonnes métriques.

Quant aux dépenses d'opération, elles sont passées à 2,7 millions de dollars pour une augmentation de 16 % sur l'année 1988-1989. Parmi les éléments qui ont contribué à créer cette augmentation, se retrouvent : la révision du matériel promotionnel de la Société, certaines réparations majeures de pavage sur les quais, la mise en fonction d'un système de gardiennage dans la zone portuaire, une augmentation importante des coûts d'électricité suite à l'agrandissement de l'usine de pompage d'eau industrielle, une hausse des tarifs d'électricité et finalement une augmentation substantielle des taxes foncières générée par une réévaluation des terrains de la Société.

Le service de la dette à long terme de la Société accuse une augmentation importante de 40 %, pour atteindre 7,7 millions de dollars. Un montant de 1,3 million de dollars, soit 25 %, est attribuable à la participation de la Société au paiement des règlements d'emprunt 44 et 63 pour les réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire de la Ville de Bécancour. De plus, une hausse marquée des intérêts payés sur la dette à long terme représente le 15 % résiduel de l'augmentation du service de la dette. Cette hausse est due essentiellement à une augmentation constante et significative des taux d'intérêts applicables aux billets à terme et aux acceptations bancaires. Tel que convenu, le gouvernement du Québec a remboursé à la Société un montant de 5 millions de dollars, applicable à la dette à long terme de celle-ci. De tels remboursements annuels devraient se poursuivre sur une période de cinq années consécutives.

Les activités industrielles

L'année 1989 a permis à Norsk Hydro Canada inc. de terminer la construction de son usine de magnésium. L'investissement consenti pour cette construction amorcée en février 1987, se chiffre à quelque 550 millions de dollars. L'usine a démarré à l'automne 1989 et devrait atteindre sa capacité de production fixée à 40 000 tonnes métriques de magnésium, au cours de l'automne 1990.

L'Aluminerie de Bécancour inc. a entrepris un agrandissement évalué à 550 millions de dollars en avril 1989. Les travaux de construction d'une troisième série de cuves, permettant d'augmenter la production de lingots d'aluminium de 240 000 tonnes métriques à 360 000 tonnes métriques, devraient être achevés à l'automne 1990.

Au cours de l'année 1989-1990, Oxychem Canada inc. a commencé l'installation d'équipements additionnels permettant de doubler sa production annuelle, pour un investissement d'environ 18 millions de dollars. De même, HydrogénAL II terminait la construction d'une usine de production d'hydrogène gazeux à partir du gaz naturel, ceci dans le but d'alimenter la compagnie Norsk Hydro Canada inc. Ce projet a nécessité un investissement de près de 10 millions de dollars. De plus, en mars 1990, HydrogénAL II entreprenait la construction d'une deuxième usine du même type pour un investissement d'environ 10 millions de dollars.

L'année 1989-1990 a vu naître trois petites entreprises dont l'activité principale est reliée directement aux grandes entreprises de production du Parc industriel et portuaire de Bécancour. Ainsi, Recyclage d'aluminium Québec inc., C. et L. Baril inc. (entreprise d'usinage) et Pro-métal (atelier de soudure) ont investi un total d'environ 4,5 millions de dollars.

Les activités de l'ingénierie

La Société a consenti des investissements d'environ 1 million de dollars à la consolidation de son réseau routier. Deux rues ont été prolongées, une a été élargie et une nouvelle a été construite, pour un ajout de 2,7 km de rues supplémentaires.

De plus, des travaux de raccordement au réseau d'eau industrielle ont été effectués pour les usines Norsk Hydro Canada inc. et Recyclage d'aluminium Québec inc. D'importants travaux ont été amorcés

pour refaire le bétonnage de certaines parties du quai No 1 dans la zone portuaire. De même, les travaux de réparation du béton du réservoir d'eau potable ont été terminés.

Société du parc industriel du centre du Québec

États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1989

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Société du parc industriel du centre du Québec au 31 mars 1990 ainsi que l'état des revenus et dépenses, l'état du déficit et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,
Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 25 mai 1990

Société du parc industriel du centre du Québec

Revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
Revenus (note 3)	**4 780 256 $**	**11 392 096 $**
Dépenses d'opération par secteur d'activités (note 4)		
Administration générale	954 161	842 029
Bâtisses	350 243	414 431
Installations portuaires	257 186	167 156
Matériel et équipement	130 276	118 157
Réseau d'aqueduc et d'égout	102 964	77 489
Réseau d'eau industrielle	515 691	417 524
Routes et rues	219 894	206 412
Terrains et parcs de stationnement	171 708	77 625
	2 702 123	2 320 823
Amortissement des immobilisations	2 504 546	2 523 061
	5 206 669	**4 843 884**
Excédent des dépenses sur les revenus d'opération	**426 413**	**(6 548 212)**
Service de la dette et participation aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour (note 5)	7 652 279	5 460 461
Excédent des dépenses sur les revenus avant poste suivant	**8 078 692**	**(1 087 751)**
Dépenses assumées par le gouvernement du Québec (note 6)	6 052 543	4 360 833
Excédent des dépenses sur les revenus	**2 026 149 $**	**(5 448 584)$**

Société du parc industriel du centre du Québec

Déficit de l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
Solde au début	**3 232 111 $**	**8 712 495 $**
Excédent des dépenses sur les revenus	2 026 149	(5 448 584)
Apport du gouvernement du Québec pour le remboursement de la dette à long terme	(5 000 000)	—
Acquisitions d'immobilisations assumées par le gouvernement du Québec	(35 583)	(31 800)
Solde à la fin	**222 677 $**	**3 232 111 $**

Société du parc industriel du centre du Québec
Bilan
au 31 mars 1990

	1990	1989
Actif		
À court terme		
Encaisse	191 029 $	371 640 $
Dépôt à terme — au coût	500 000	—
Débiteurs	478 521	625 546
Soldes de prix de vente de lots (note 7)	621 058	653 601
Frais payés d'avance	455 148	170 029
	2 245 756	1 820 816
Soldes de prix de vente de lots (note 7)	4 923 788	5 544 846
Lots à vendre	3 782 201	3 429 766
Immobilisations (note 8)	44 768 606	45 807 222
	55 720 351 $	**56 602 650 $**
Passif		
À court terme		
Créditeurs	1 159 764	1 134 413
Dû au gouvernement du Québec	228 633	6 952
Estimations progressives et retenues sur contrats	288 026	877 638
Revenus reportés	266 605	268 100
Dépôts sur vente de lots	—	47 658
	1 943 028	2 334 761
Dette à long terme (note 9)	54 000 000	57 500 000
Déficit	(222 677)	(3 232 111)
	55 720 351 $	**56 602 650 $**

Engagements (note 10)

Éventualités (note 11)

Pour la société
Nicole D. Gélinas
Pierre Clouâtre

Société du parc industriel du centre du Québec
Évolution de la situation financière
de l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
Activités d'exploitation		
Excédent des dépenses sur les revenus	(2 026 149)$	5 448 584 $
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	2 504 546	2 523 061
(Gain) Perte sur aliénations d'immobilisations	(126 169)	22 664
Gain sur ventes de lots	(219 854)	(6 941 596)
	132 374	1 052 713
Encaissements sur ventes de lots et soldes de prix de vente	876 837	1 573 822
Acquisitions de lots à vendre	(355 817)	—
Variation d'autres éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	(529 827)	410 098
Liquidités provenant des activités d'exploitation	123 567	3 036 633
Activités de financement		
Dette à long terme — variation	(3 500 000)	7 500 000
Subvention du gouvernement du Québec au remboursement de la dette à long terme	5 000 000	—
Liquidités provenant des activités de financement	1 500 000	7 500 000
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations :		
— de l'exercice courant	(1 979 761)	(9 692 993)
— en règlement d'un litige	—	(1 478 906)
	(1 979 761)	(11 171 899)
Contribution du gouvernement du Québec aux acquisitions d'immobilisations	35 583	31 800
Produit d'aliénations d'immobilisations	640 000	610 000
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	(1 304 178)	(10 530 099)
Augmentation des liquidités	319 389	6 534
Liquidités au début	371 640	365 106
Liquidités à la fin	**691 029 $**	**371 640 $**

Les liquidités de la Société comprennent l'encaisse et le dépôt à terme.

Société du parc industriel du centre du Québec
Notes complémentaires
31 mars 1990

1. Constitution et objet

La Société, constituée par la Loi sur la Société du parc industriel du centre du Québec (L.R.Q., chapitre S-15), a pour principal objet de favoriser l'essor économique du centre du Québec en aménageant un parc industriel dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour et de le pourvoir de toutes les installations qui peuvent être requises pour assurer son développement.

En vertu de sa loi constitutive, les sommes provenant des opérations de la Société doivent être affectées au paiement des taxes et au remboursement des emprunts et autres obligations de la Société ainsi que des avances faites par le gouvernement du Québec, et le solde est versé au Fonds consolidé du revenu.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon la méthode de comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Lots à vendre

Les lots à vendre sont présentés au coût moyen. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts applicables à ces lots sont imputés aux opérations.

La vente d'un lot est comptabilisée à la date d'exécution de l'acte notarié s'y rapportant.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins les subventions du gouvernement du Québec s'y rapportant. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants :

Bâtisses	2 1/2 %	à	10 %
Aqueduc et égout	3 1/3 %	à	100 %
Gazoduc	3 1/3 %		
Routes, rues, aires d'entreposage et de stationnement	4 %	et	5 %
Installations portuaires	2 1/2 %	à	12 1/2 %
Usine et réseau d'eau industrielle	2 1/2 %	et	5 %
Réseau ferroviaire	2 1/2 %		
Machinerie industrielle	6 2/3 %		
Ameublement, agencement et équipement	10 %		
Matériel informatique, bureautique et roulant	20 %		

Dépenses non présentées dans l'état des revenus et dépenses

Le coût des avantages sociaux incluant la contribution de l'employeur aux régimes de retraite gouvernementaux ainsi que le coût de certains services de soutien sont assumés par divers ministères et organismes du gouvernement et ne sont pas présentés dans l'état des revenus et dépenses.

3. Revenus

	1990	1989
Vente de lots :		
Vente de lots	223 236 $	7 649 029 $
Coût des lots vendus	3 382	707 433
	219 854	6 941 596
Autres revenus :		
Loyers — édifices	350 253	370 896
Loyers — terrains	484 121	503 533
Vente de servitudes	341 600	1 000
Droits portuaires	1 575 037	1 227 211
Eau industrielle	476 333	423 760
Eau potable	219 297	213 863
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien	165 905	154 330
Intérêts sur soldes de prix de vente de lots	631 694	1 478 139
Intérêts sur encaisse et dépôts à terme	94 925	61 828
Gain sur aliénations d'immobilisations	162 597	—
Divers	58 640	15 940
	4 560 402	4 450 500
	4 780 256 $	**11 392 096 $**

4. Dépenses d'opération par catégorie

	1990	1989
Traitements, salaires et allocations	827 081 $	799 874 $
Fournitures et approvisionnement	713 989	563 638
Entretien et réparations	453 941	382 744
Taxes foncières	289 053	263 141
Services professionnels	168 324	202 511
Mauvaises créances	199	602
Transport et communications	198 128	59 892
Loyers	9 313	21 545
Perte sur aliénations d'immobilisations	36 428	22 664
Autres	5 667	4 212
	2 702 123 $	**2 320 823 $**

5. Service de la dette et participation aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour

	1990	1989
Intérêts sur dette à long terme	6 072 148 $	5 223 225 $
Participation aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville de Bécancour	1 627 381	284 486
Moins :		
Subvention du ministère des Affaires municipales relative à cette participation	(47 250)	(47 250)
	1 580 131	237 236
	7 652 279 $	**5 460 461 $**

6. Dépenses assumées par le gouvernement du Québec

	1990	1989
Traitements, salaires et allocations	827 081 $	799 874 $
Intérêts sur dette à long terme	3 676 100	2 326 417
Fournitures et approvisionnement	713 989	563 638
Entretien et réparations	453 941	382 744
Services professionnels	168 324	202 511
Transport et communications	198 128	59 892
Loyers	9 313	21 545
Autres	5 667	4 212
	6 052 543 $	**4 360 833 $**

7. Soldes de prix de vente de lots

	1990	1989
Garanti par hypothèque de premier rang à 10,2 %, remboursable par versements semi-annuels de 558 666 $, capital et intérêts, échéant le 1er février 1997	5 494 846 $	6 011 827 $
Autres	50 000	186 620
	5 544 846	6 198 447
Portion échéant en deçà d'un an	621 058	653 601
	4 923 788 $	**5 544 846 $**

8. Immobilisations

	1990			1989
	Coût*	Amortissement accumulé	Net	Net
Terrains	61 926 $	— $	61 926 $	68 798 $
Bâtisses	3 291 717	1 036 185	2 255 532	2 759 238
Aqueduc et égout	5 032 094	2 765 189	2 266 905	2 322 295
Gazoduc	674 843	44 990	629 853	652 348
Routes, rues, aires d'entreposage et de stationnement	7 749 117	4 133 915	3 615 202	3 010 375
Installations portuaires	37 297 435	10 964 483	26 332 952	27 427 719
Usine et réseau d'eau industrielle	11 280 665	2 495 598	8 785 067	8 697 292
Réseau ferroviaire	575 568	108 806	466 762	481 152
Matériel et équipement	663 647	309 240	354 407	388 005
	66 627 012 $	**21 858 406 $**	**44 768 606 $**	**45 807 222 $**

* Coût moins subventions du gouvernement du Québec s'y rapportant.

9. Dette à long terme

	1990	1989
Billets à terme, The Industrial Bank of Japan Ltd., The Yasuka Fire and Marine Insurance Co. Ltd., The Nissan Fire and Marine Insurance Co. Ltd., The Toyo Fire and Marine Insurance Co. Ltd., garantis par le gouvernement du Québec, 9,57 %, intérêts payables semi-annuellement, échéant en 1993	35 000 000 $	35 000 000 $
Acceptation bancaire, 13,60 % (1989 : 11,79 %)	19 000 000	22 500 000
	54 000 000 $	**57 500 000 $**

10. Engagements

Service de la dette de la Ville de Bécancour

En vertu d'une entente avec la Ville de Bécancour ratifiée par le gouvernement le 11 avril 1973, la Société est autorisée à participer jusqu'en l'an 2011 au financement des réseaux d'aqueduc et d'égout desservant une partie de la Ville de Bécancour et le parc industriel.

La Société s'est engagée à payer annuellement le service de la dette relatif à deux règlements d'emprunts de la Ville de Bécancour, réduit des subventions versées par le ministère des Affaires municipales relativement à ces règlements et de certains autres revenus.

Évolution de l'exercice des emprunts sur obligations relatifs à cet engagement :

		Versements de l'exercice			
Émissions originales	**Au 31 mars 1989**	**Montant**	**Intérêts**	**Capital**	**Au 31 mars 1990**
1 000 000 $	82 000 $	88 970 $	6 970 $	82 000 $	— $
1 478 000	1 280 000	1 443 200	163 200	1 280 000	—
672 000	592 000	64 285	54 285	10 000	582 000
450 000	220 900	30 926	30 926	—	220 900
3 600 000 $	**2 174 900 $**	**1 627 381 $**	**255 381 $**	**1 372 000 $**	**802 900 $**

Contrats relatifs à l'aménagement et aux installations du parc industriel

Au 31 mars 1990, les engagements de la Société envers des entrepreneurs pour des travaux d'infrastructure en cours s'élevaient à 290 694 $.

11. Éventualités

a. En février 1987, suite à une action intentée par un entrepreneur contre une compagnie chargée de l'aménagement portuaire, cette dernière a été autorisée, par la cour, à appeler en garantie la Société pour un montant de 846 890 $.

b. Une action en justice totalisant environ 113 000 $ a été intentée contre la Société.

c. La Société a reçu, conjointement avec deux entreprises installées dans le parc, une mise en demeure pour un montant de 504 000 $.

Selon l'opinion de la Société et celle de ses conseillers juridiques, aucun passif important ne peut résulter de ces éventualités. En conséquence, aucune provision pour perte éventuelle découlant de ces poursuites n'est comptabilisée. Les montants pouvant résulter du dénouement des éventualités a. et b. seront capitalisés aux immobilisations à la date du règlement alors que celui relatif à l'éventualité c. sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1989 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1990.

Societe du parc industriel
du Quebec

ISBN 2-551-14290-3

9 782551 142903

90000

Imprimé au Québec (Canada)